

http://www.novethic.fr/novethic/planete/labels/le_label_fsc_joue_sa_credibilite_en_afrique_centrale/101476.jsp

[Planète](#) \ [Labels](#)

Le label FSC joue sa crédibilité en Afrique centrale

Pour la première fois en Afrique centrale, une concession forestière s'est vue attribuer le certificat [FSC](#) qui garantit une gestion durable des ressources forestières. Une certification critiquée par des ONG de défense de l'environnement qui relèvent nombre de faiblesses dans l'audit du certificateur français Eurocertifor.

10 décembre 2005, une concession du sud du Cameroun exploitée par la société Wijma, filiale du groupe hollandais Koninklijke Houthandel G. Wijma & Zonen B.V. in Kampen est certifiée FSC. Depuis, un vent de panique souffle sur la crédibilité du label considéré, jusque-là, comme le plus sérieux par des ONG comme Greenpeace ou les Amis de la terre. Six mois après la certification, des conflits persistent entre Wijma et les communautés locales sur les limites entre la concession et les forêts communautaires. Certains critères du référentiel FSC ne sont pas respectés, comme la fermeture des pistes sur les parcelles déjà exploitées afin de prévenir le sciage sauvage, du bois a été coupé et abandonné sur place ce qui s'assimile à de la coupe illégale.

"Tout au long du processus, on a eu l'impression qu'il s'est agi pour Eurocertifor (le bureau de certification français, filiale du géant BVQI) d'aller le plus rapidement possible, alors que rien dans la gestion forestière de Wijma, ni dans ses rapports avec les communautés ne semblait le justifier," explique Samuel Nguiffo, secrétaire général du Centre pour l'Environnement et le Développement, une ONG Camerounaise affiliée aux Amis de la terre. Dix-huit mois se sont écoulés entre le pré audit (mars 2004) et la délivrance du certificat [FSC](#) par Eurocertifor alors que trois ans sont communément nécessaires. Et malgré l'étendue des demandes d'action correctives établies après l'audit initial en juin 2005, le rapport d'audit complémentaire de novembre estimait les progrès de Wijma suffisants pour octroyer le label.

"Qu'il reste des éléments à améliorer (après la certification), cela crédibilise le contrôle, estime Antoine Huguet, responsable filière bois au département certification de BVQI, si tout avait été parfait, c'est cela qui aurait paru suspect." Une déclaration en contradiction avec la nature du label FSC, qui se définit comme un label de performance et non une démarche de progrès à l'image du référentiel de management environnemental ISO 14001. *"Il y a quelque chose qui me dépasse, j'ai lu sur Internet les dix principes FSC. Mais ils ne sont pas tous respectés ici,"* constate Verlaine Ndemengana, directrice de l'ONG Saged, qui s'occupe de gestion environnementale et se trouve dans la commune de Ma'an. Elle travaille depuis 2002 avec les habitants du village de Tya Assono pour la création d'une forêt communautaire. *"En 2005, Wijma est venu poser des pancartes de délimitation de sa concession sans consulter les communautés locales,"* explique-t-elle. Problème, la concession occupe 200 ha de la forêt communautaire. Malgré des échanges entre l'association villageoise, la Saged et Wijma, l'exploitant coupera du bois dans la zone litigieuse. A l'heure actuelle, aucun règlement du litige n'a été formulé, en contradiction avec l'un des principes du référentiel FSC sur la résolution des conflits avec les populations locales.

D'autres conflits de limite persistent dans les villages limitrophes de la concession. Un paradoxe puisque, selon le rapport d'audit d'Eurocertifor, tous les conflits ont été aplanis et un Comité de suivi du plan d'aménagement a été créé afin de parer aux incompréhensions et litiges qui pourraient se faire jour. Le comité de suivi où sont représentés les autorités locales et administratives, l'ensemble des villages et Wijma a été créé il y a deux ans. Sur place la réalité est moins claire. *"Près de mon village, j'ai vu du bois coupé, non marqué et abandonné (ce qui est interdit), raconte Simon Nomo, trésorier du comité de suivi. Le Comité devrait descendre sur le terrain pour vérifier cela, mais nous n'avons pas les financements."* La Commune de Ma'an n'a toujours pas versé sa cote part, tandis que Wijma s'est acquitté d'un chèque d'un million de CFA (environ 1500 €) au début du mois de mai 2006 afin de combler l'arriéré des deux premières années d'existence. Autrement dit, le Comité de suivi n'a jamais été opérationnel.

Au fil des villages traversés et des rencontres, l'image de Wijma se terni, même si tous relèvent les réalisations financées par la redevance forestière versée par l'entreprise : une petite école, des églises rénovées, le salaire de maîtres d'école... Mais trop peu d'habitants ont trouvé du travail chez Wijma. De plus le calcul de la redevance forestière (obligation légale de reverser 1000 FCFA/m³ aux communes) ne jouit pas d'une grande transparence. *"Nous avons bloqué plusieurs fois les grumiers et constaté une surcharge (non entériné) sur les bordereaux. Le montant de la redevance est faussé,"* constate Hilaire Eyi Ella, chef du village de Bidjap. *"C'est difficile de connaître le cubage réel, explique Simon Nomo, car aucun villageois n'a pu être formé comme cubeur et nous n'avons pu contrôler les relevés de chargement. Wijma a refusé en répondant que la redevance était un don."*

Suite à l'émergence des critiques relatives à la certification de Wijma, l'audit de surveillance, mené par Eurocertifor, a été avancé au 19 juin, six mois avant l'échéance. Il se déroulera en présence des représentants du Forest Stewardship Council. L'enjeu est d'importance. Si le FSC a gagné sa place en Amérique latine et dans les forêts d'Asie, le massif du Bassin du Congo, deuxième concentration forestière après l'Amazonie, restait vierge de toute labellisation FSC. Par ailleurs d'autres référentiels de certification forestière apparaissent, comme le PAFC (Pan African Forestry Certification), créé par un groupement d'industriels et déjà opérationnel au Gabon. Un phénomène de concurrence est à craindre pour le label FSC s'il souhaite s'imposer en Afrique centrale.

Du côté des ONG, les Amis de la terre ont remis en cause leur soutien au FSC si la certification de la concession camerounaise se confirmait telle quelle. Pour Hubert de Bonafos, responsable du programme d'accréditation au FSC, *"il est important pour nous de démontrer que la certification FSC est crédible et possible aussi bien en Afrique centrale qu'ailleurs. Après l'audit de surveillance, nous établirons un rapport et si Eurocertifor n'a pas respecté les principes, nous établirons des demandes d'actions correctives."*

Philippe Chibani-Jacquot au Cameroun
Mis en ligne le : 19/06/2006
© 2009 Novethic - Tous droits réservés